

Notre mission :

Contrer les effets de la pauvreté sur la réussite scolaire et le bien-être des enfants

RAPPORT ANNUEL 2020 - 2021

Membres et administrateurs de la Fondation

▪ **Représentantes et représentants du groupe des membres communautaires :**

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Marie Biron	29 septembre 2010	AGA 2022
François Bouchard	19 septembre 2011	AGA 2023
Stéphane Duguay	7 mars 2016	AGA 2022
Gilles Ouellette	15 novembre 2016	AGA 2022

▪ **Représentantes et représentants du groupe des membres CECCE :**

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Monique Briand	4 décembre 2018	AGA 2021
Marc Bertrand	janvier 2021	AGA 2023
Marc Lecompte	18 septembre 2017	AGA 2023

- À la rencontre du conseil d'administration du 18 janvier 2021, les administratrices et administrateurs ont procédé à l'élection des dirigeants pour un mandat d'un an :
- o Stéphane Duguay, président
 - o François Bouchard, Vice-président
 - o Marc Bertrand, trésorier

Rayonnement de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

En raison du contexte de la pandémie, la Fondation n'a participé à aucune activité, campagne ou événement lui permettant de communiquer sur ses actions.

Seul le tournoi annuel de golf a été organisé pour une journée sur deux terrains et a donné une visibilité à la Fondation à travers la participation de plus de 160 joueuses et joueurs.

Stratégie de financement

L'année scolaire 2020-2021 a été perturbée à plusieurs égards, ce qui a fait en sorte que la stratégie de financement de la Fondation s'est vue elle aussi perturbée. La grande majorité des activités de financement prévues dans les écoles ont été annulées. Toutefois, malgré ces embûches, la Fondation a réussi à recueillir en dons directs par le biais de Canadon, de dons des particuliers, d'un don du CECCE et de quelques écoles. En tout, la somme de 60 607,39 \$ a été recueillie sous forme de dons.

En plus des dons directs, la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est a récolté une somme d'un peu plus de 30 000 \$ lors de la neuvième édition du tournoi de golf modifié, pour une deuxième année consécutive, en Journée de golf au profit de la Fondation, qui s'est déroulée le 18 août 2021. En raison des mesures sanitaires en vigueur lors de la tenue de l'événement, des modifications ont été apportées afin de pouvoir tenir l'événement. Dans la même optique que l'an dernier et pour tenir compte des restrictions sanitaires de la Santé publique en raison de la pandémie, la journée s'est déroulée sur deux terrains de golf simultanément, soit au Club de golf Casselview et au Club de golf Meadows. En tout, 160 places de golf ont été achetées ou commanditées pour cette journée. En termes de commandite, les organisateurs ont dû pallier la perte, pour une deuxième année consécutive, de son commanditaire platine. Ceci dit, un nombre accru de dons ont été versés à la Fondation suite aux communications courriels à la communauté élargie du CECCE traitant de l'événement.

Enfin, il est à noter que la roue financière de la Fondation investit chez Desjardins s'élève maintenant à une somme de 106 000 \$. Ces investissements garantis produisent une source de financement additionnel permettant à la Fondation d'assumer une grande partie de ses coûts administratifs tout en assurant la pérennité de la Fondation si jamais la stratégie de financement annuelle de la Fondation était largement sous-performante.

Programmes de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

Au courant de l'année 2020-2021, la Fondation a poursuivi des actions en faveur des élèves du CECCE à travers ses huit (8) programmes.

Le nouveau programme : Entrepreneurat social, qui a vu le jour en raison d'un donateur anonyme, n'a pas pu être mis en œuvre pour cause de la fermeture des écoles. Ainsi, afin de relancer ce programme novateur, il a été révisé avec un groupe témoin de directions d'école en octobre 2021 et a été relancé à toutes les écoles en novembre 2021. L'administration est confiante que le programme est bien aligné et connaîtra beaucoup de succès dans un avenir proche.

Les huit (8) programmes qui suivent sont actifs afin d'actualiser les fins de la Fondation :

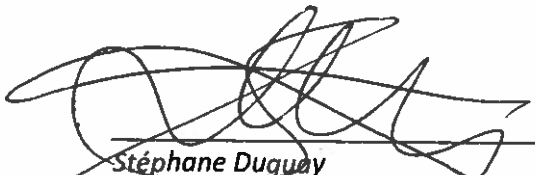
Programmes	
1.	<p>Le programme 1 : Fonds d'intervention pour les situations d'urgence</p> <p>Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dans les situations d'urgence par le biais d'une aide financière immédiate aux enfants dans le besoin. Il s'agit d'un programme complémentaire à ce qui se fait déjà à l'école et à ce qui est déjà disponible dans la communauté. Avant de faire une demande à la Fondation, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.</p> <p>Pendant l'année scolaire 2020-2021, plus de 100 enfants et adolescents ont bénéficié de ce programme; 68 demandes ont été reçues. En date du 31 août 2021, une somme réelle de 13 132,80 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
2.	<p>Le programme 2 : Projets spéciaux</p> <p>Ce programme permet le financement de projets spéciaux qui proposent des activités sportives, récréatives ou culturelles organisées par l'école (direction, personnel scolaire ou conseil d'école) pour le bénéfice particulier, mais non exclusif, des élèves dans le besoin fréquentant une école du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est.</p> <p>Pour l'année scolaire 2020-2021, aucune demande n'a été formulée pour ce programme en raison de la fermeture des écoles engendrée par la pandémie.</p>
3.	<p>Le programme 3 : Accès aux études postsecondaires</p> <p>Ce programme compte deux volets :</p> <p>a. Le premier volet vise à répondre aux besoins d'élèves qui préparent leur demande d'admission à une institution postsecondaire ; il permet de fournir une aide financière aux élèves dans le besoin pour les frais d'ouverture de dossier.</p> <p>Pendant l'année scolaire 2020-2021, cinq (5) finissants ont bénéficié du volet A de ce programme, pour un total de 430 \$. En date du 31 août 2021, une somme réelle de 430 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p> <p>b. Le deuxième volet quant à lui prévoit l'octroi de bourses pour un total de 20 000 \$, dont 10 000 \$ fournis par un donateur anonyme de la Fondation, à un élève qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ est diplômé du CECCE de l'année scolaire en cours ; ▪ vit une situation financière qui risque de suspendre la poursuite de ses études postsecondaires ; ▪ fait preuve de persévérance et démontre des aptitudes au travail et des capacités intéressantes se traduisant par des succès scolaires concrets ; ▪ fait preuve d'implication sociale sur les plans scolaire, communautaire ou familial ;

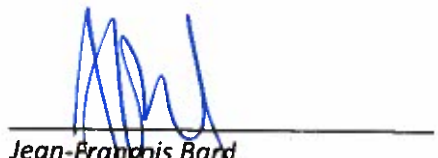
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ manifeste un sérieux intérêt à poursuivre des études postsecondaires, de préférence dans un programme francophone. <p>Il est à noter que pour les bourses qui découlent du financement de 10 000 \$ reçu du donateur anonyme, une composante en lien avec le domaine d'étude post-secondaire s'ajoute, privilégiant des candidatures d'élèves qui étudieront dans des domaines d'ingénierie ou design.</p> <p>Pour l'année scolaire 2020-2021, la Fondation a remis une (1) bourse de 3 000 \$, trois (3) bourses de 2 400 \$, quatre (4) de 1 700 \$ et quatre (4) de 1 000 \$. Au total, un montant de 21 000 \$ a été remis en bourse d'études postsecondaires cette année.</p>
4.	<p>Le programme 4 : Camps de jour, camps d'été et camps d'enrichissement</p> <p>Ce programme finance la participation d'un enfant à un ou des camps de jour/d'été/d'enrichissement offerts dans la communauté, de préférence en langue française.</p> <p>Pour l'année scolaire 2020-2021, vingt et un (21) enfants et adolescents ont pu participer à un camp; treize (13) demandes ont été reçues. En date du 31 août 2021, une somme réelle de 7 276 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
5.	<p>Le programme 5 : Déjeuners de la Fondation</p> <p>Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dont les parents n'ont pas les moyens de lui fournir un petit déjeuner, une collation ou un déjeuner de qualité, tous les jours. Avant de faire une demande à la Fondation, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.</p> <p>Pour l'année scolaire 2020-2021, la Fondation a reçu deux (2) demandes de deux (2) écoles qui ont finalement été annulées en raison de la fermeture des écoles. En date du 31 août 2021, la Fondation n'a pas déboursé de somme pour ce programme.</p>
6.	<p>Le programme 6 : Habillement</p> <p>Ce programme vise à soulager la pauvreté en subvenant aux besoins essentiels de vêtir chaudement, par temps froid, les enfants provenant de familles à faible revenu. Il est à noter que le programme a été élargi afin de procurer des vêtements et chaussures aux élèves tout au long de l'année scolaire, peu importe la saison.</p> <p>Pour l'année scolaire 2020-2021, la Fondation a reçu dix-sept (17) demandes. Ces demandes ont permis de fournir des bottes et des vêtements chauds à près de 100 élèves. Au 31 août 2021, une somme totale de 5 953,52 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>

7.	<p>Le programme 7 : Déplacement pour circonstance particulière</p> <p>Ce programme vise à financer les dépenses relatives aux déplacements d'un enfant dans diverses situations (rendez-vous médical, activité d'enrichissement) lorsque la famille ou l'école est dans l'impossibilité d'assurer ce déplacement.</p> <p>Pour l'année scolaire 2020-2021, le programme n'a pas fait l'objet de demandes. Au 31 août 2021, la Fondation n'a pas déboursé de somme pour ce programme.</p>
8.	<p>Le programme 8 : Entrepreneuriat social</p> <p>Ce programme vise à financer les dépenses relatives aux fonds de démarrage ou d'appui pour des projets pour des projets d'engagement social ou citoyen pour aider les élèves à lancer leurs projets humanitaires pour couvrir certaines dépenses reliées à la publicité et au marketing.</p> <p>Le programme n'a pas été relancé pour l'année scolaire 2020-2021 en raison de la fermeture des écoles. Aucune somme n'a été déboursée cette année.</p>

Saine gestion

- Au courant de l'année 2020-2021, la Fondation a eu des ristournes dont le montant s'élève à 6 792,79 \$ grâce aux remboursements de la TVH réclamés par Marcil Lavallée au nom de la Fondation. Les dépenses administratives quant à elles, telles que l'assurance responsabilité, l'hébergement du site Web et les frais bancaires, ont été engagées pour un montant de 6 389, 60 \$. À cette somme, la Fondation soustrait un don de 1 500 \$ provenant de l'entente avec le groupe Marcil Lavallée. Pour une première année, la totalité des dépenses administratives sont couvertes par les revenus comptables. Bien qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle, puisque le remboursement de la TVH était pour la totalité de plusieurs années, la Fondation continue à s'engager à un net zéro en ce qui a trait aux dépenses administratives.
- Le fonds de réserve est maintenu afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou pour des besoins inhabituels découlant des programmes. Ce fonds de réserve est d'un montant de 60 000 \$.


 Stéphane Duguay
 Président de la Fondation


 Jean-François Bard
 Directeur général et secrétaire de la
 Fondation